


FICHE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT (FS)

Section 1 : IDENTIFICATION

| | | | |
|-------------------------|---|--------------------------------------|---|
| NOM COMMERCIAL | Gebauer's Pain Ease® | FABRICANT | Gebauer Company 4444 East 153 Street Cleveland, Ohio 44128 |
| NOM GÉNÉRIQUE | 1,1,1,3,3-pentafluoropropane 1,1,1,2-tétrafluoropropane | COORDONNÉES | Ligne sans frais : (800) 321-9348 Numéro de téléphone : (216) 581-3030 Numéro de télécopieur : (216) 581-4970 |
| USAGE RECOMMANDÉ | Anesthésique topique | EN CAS D'URGENCE | CHEMTREC - (800) 242-9300 ou (703) 527-3887 |
| FORMULE | CHF ₂ CH ₂ CF ₃ / CH ₂ FCF ₃ | FAMILLE DE PRODUITS CHIMIQUES | Hydrocarbure halogéné |

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

| Classement en matière de santé Classement d'inflammabilité Classement de réactivité Classement particulier Équipement protecteur de laboratoire | | 2 - Modéré 0 - Aucun 1 - Modéré Aucun Gants de néoprène ou Viton (caoutchouc fluoré), sarrau de laboratoire, lunettes de sécurité ou masque protecteur, cagoule aérée. | | |
|--|----------------|--|--|--|
| Catégorie de dangers | Mot-indicateur | Attestation du danger | Pictogramme | Mise en garde |
| Gaz comprimé | Avertissement | Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé |  | Entreposer dans un endroit bien aéré. |
| Irritation des yeux (Catégorie 2B) | Avertissement | Provoque l'irritation des yeux | s.o. | Si le produit pénètre dans les yeux, se rapporter à la section 4 : Manoeuvres de premiers soins. |

| Cause | | Effets | | |
|-------------------------------------|-----------------------|---|--|--|
| Effets aigus possibles sur la santé | Inhalation | Lorsque la teneur en oxygène dans l'air est réduite à 12 à 14 % par le mouvement, des symptômes d'asphyxie, de perte de coordination, d'un pouls rapide et de respiration plus profonde se produiront. À des niveaux élevés, une arythmie cardiaque peut se produire. | | |
| | Ingestion | Chemin d'exposition peu probable, en raison de la nature gazeuse. On s'attendrait à de l'inconfort à cause de la volatilité. | | |
| | Contact avec les yeux | Un contact liquide peut provoquer de l'irritation et une engelure. | | |
| | Contact avec la peau | Une sur application pourrait provoquer une engelure. Le contact liquide n'est pas irritant. | | |

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATION RELATIVE AUX INGRÉDIENTS

| Ingrédient | Numéros CAS | Concentration | PEL OSHA | ACGIH TLV-TWA |
|------------------------------|-------------|---------------|----------|---------------|
| 1,1,1,3,3-pentafluoropropane | 460-73-1 | 95 % | Aucun | Aucun |
| 1,1,1,2-tétrafluoropropane | 811-97-1 | 5 % | Aucun | Aucun |

Section 4 : MANOEUVRES DE PREMIERS SOINS

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation | Amener immédiatement le patient à l'air frais. En absence de respiration, donner la respiration artificielle. Le cas échéant, utiliser de l'oxygène, pourvu qu'un opérateur qualifié soit présent. NE PAS donner d'épinéphrine (adrénaline). Obtenir immédiatement une consultation médicale. |
| Ingestion | Chemin d'exposition peu probable, en raison de la nature gazeuse. NE PAS provoquer le vomissement, à moins qu'un médecin ne vous demande de le faire. NE PAS donner de stimulants. Obtenir immédiatement une consultation médicale. |
| Contact avec la peau | En présence d'une indication d'engelure obtenir une consultation médicale. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement les yeux de grandes quantités d'eau, pendant au moins 15 minutes (en cas d'engelure, l'eau devrait être tiède, pas chaude) en soulevant les paupières par intervalles, pour aider l'irrigation. Obtenir une attention médicale. |

Section 5 : MANOEUVRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Procédures particulières relatives à la lutte contre l'incendie

Les pompiers devraient porter de l'équipement respiratoire indépendant conforme aux normes NIOSH, pour une protection contre les produits à décomposition toxique. On doit porter une protection adéquate pour les yeux et la peau. Utiliser la vaporisation pour garder les contenants exposés au feu froids.

Dangers inhabituels en matière d'incendie et d'explosion

Non combustible à des températures et une pression atmosphérique ambiantes. Cependant ce matériel deviendra inflammable, s'il est mélangé à l'air sous pression et exposé à un fort contact à des sources d'allumage, avec certains métaux réactifs, pouvant provoquer la formation de réactions explosives ou exothermique (par ex. températures très élevées ou pressions inadéquates).

Section 6 : MANOEUVRES RELATIVES AU DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Réaction à un déversement et à une dissipation

Si une grande quantité de contenants du produit a été déversée, faire évacuer le personnel non protégé. Le personnel protégé devrait éliminer toute source d'allumage et interrompre la fuite, sans s'exposer au risque et donner de la ventilation.

Méthode d'élimination des déchets

Se conformer avec les lois fédérales, étatiques et locales.

Section 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions d'entreposage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré à faible risque d'incendie. Protéger contre le dommage matériel. Ne pas exposer à des températures au-delà de 50°C (120°F).

Précautions relatives à la manutention

Utiliser dans des endroits bien aérés. Ne pas utiliser à proximité de températures au-delà de 50°C (120°F).

Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION – PROTECTION PERSONNELLE

Contrôles d'ingénierie

Fournir une ventilation locale aux zones de remplissage et à l'endroit de fuites possibles. Utiliser une ventilation adéquate.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire n'est habituellement requise pour les situations où le lieu de travail est correctement aéré. Pour le déversement accidentel dans les espaces restreints, où la concentration peut être au-delà du PEL de 1 000 ppm, utiliser un respirateur indépendant à pression positive, où l'air peut être déplacé par les vapeurs.

Protection de la peau

Utiliser des gants et des vêtements protecteurs étanches fabriqués de néoprène, du nitrile ou de caoutchouc butyle, lorsqu'on prévoit un contact prolongé ou répété avec le liquide. Laver rapidement les vêtements s'ils sont mouillés. Retirer tout vêtement non étanche et laver avant un nouvel usage.

Protection pour les yeux

Pour des conditions normales, porter des lunettes de sécurité. Lorsqu'il y a une possibilité raisonnable d'un contact avec le liquide, porter des lunettes de sécurité avec protection contre les éclaboussures. On ne devrait pas porter de lentilles de contact dans de telles conditions.

Limites d'exposition

PEL OSHA : Aucune ACGIH TLV : Aucun

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | | | | |
|---|----------------|------------------------------|------------------|--|------------------------|
| Point d'ébullition : | 7,0oC (44,6oF) | Tension de vapeur (@72oF) : | 10,8 psig | Point d'éclair | Aucun |
| Taux d'évaporation : (Tétrachlorure de carbone = 1) | >1 | Gravité spécifique (@72oF) : | 1,33 | Limites inflammables dans l'air : (par volume) | Non combustible |
| Densité de la vapeur \ : | Air=1 BP 4,7 | Apparence : | Liquide incolore | Odeur : | Faible éthérée, sucrée |

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| Stabilité | Le produit est stable dans des conditions normales. |
| Décomposition dangereuse Produits | Halogènes et acides halogènes; et possiblement les halogénures de carbonyle. |
| Matériaux incompatibles | Forts acides et alcalis, métaux réactifs, par ex. aluminium fraîchement pulvérisé ou abrasé (peut provoquer une forte réaction exothermique), sodium, potassium, calcium, magnésium, zinc, aluminium en fusion, copeaux de baryum et de lithium. Forts agents oxydatifs. |
| Polymérisation dangereuse | Ne se produit pas. |
| Conditions à éviter | Éviter les sources d'allumage comme les étincelles, les points chauds, les flammes de soudage et les cigarettes allumées, qui peuvent dégager des produits toxiques ou de décomposition corrosive. Ne pas mélanger avec l'oxygène ou l'air au-dessus de la pression atmosphérique. |

Section 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

| | |
|----------------------------|--|
| Irritation dermique | Non irritant et pas sensibilisant pour la peau. |
| Irritation des yeux | Très faible irritant. |
| Inhalation | Phénomène d'effet anesthésique transitoire. 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane : Le niveau d'effet nocif le plus faible observé pour la sensibilisation cardiaque était 75 000 ppm. |

Section 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

| | |
|-----------------------------------|--|
| Stabilité environnementale | Le gaz est dissipé rapidement dans une zone aérée. |
| Effet sur la vie aquatique | CAS 40-73-1 : Toxicité aigue pour la truite arc-en-ciel (essai limite) : NOEC >10 mg/L; 96 h EC ₅₀ >8108 mg/L CAS 811-97-1 : Toxicité aigue pour la truite arc-en-ciel (essai limite) : 96 h LC ₅₀ est 450 mg/L |

Section 13 : DISPOSITION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

L'élimination des déchets doit être conforme avec les règlements fédéraux, étatiques et locaux.

Section 14 : INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

| | | |
|-------------|---------------------------------|---|
| DOT | Numéro UN | UN 3163 |
| | Nom d'expédition adéquat | Gaz liquéfié, N.O.S (1,1,1,3,3-Pentafluoropropane, 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane) |
| | Classe | 2.2, Gaz ininflammable |
| | Étiquette de danger | Quantités limitées |
| IATA | Numéro UN | UN 3163 |
| | Nom d'expédition adéquat | Gaz liquéfié, N.O.S (1,1,1,3,3-Pentafluoropropane, 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane) |
| | Classe | 2.2, Gaz ininflammable |
| | Étiquette de danger | Quantités limitées spécifiques à l'air |

Section 15 : INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

| | |
|---|--|
| TSCA des É.-U. | Non inscrite |
| EINECS d'Europe | Non inscrite |
| SARA Titre III | RQ et EHS TPQ : Non inscrite. Sections 311, 312 : Non inscrite |
| Classification SIMDUT (Canada) | La FS satisfait aux exigences de la SPR |
| Union Européenne | Non inscrite comme substance dangereuse |
| Information réglementaire supplémentaire | Contient des gaz à effet de serre, qui peuvent contribuer au réchauffement climatique. Réglementée aux É.-U. en vertu de la Section 612 (SNAP) Clean Air Act (Loi sur la pollution de l'air et 40 CFR section 82, sous-section G. |

Section 16 : AUTRE INFORMATION

Cette FS a été révisée et mise à jour le 20/08/2013, par Gebauer Company.

L'INFORMATION CONTENUE DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST OFFERT SANS FRAIS POUR UNE UTILISATION PAR LE PERSONNEL TECHNIQUE QUALIFIÉ, À SES DISCRÉTION ET RISQUES. TOUTES LES DÉCLARATIONS, L'INFORMATION TECHNIQUE ET LES RECOMMANDATIONS CONTENUES AUX PRÉSENTES SONT BASÉES SUR DES TESTS ET DES DONNÉES, QUE NOUS CROYONS FIABLES, MAIS LA PRÉCISION OU L'EXACTITUDE DE CELLES-CI N'EST PAS GARANTIE ET AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE TYPE QUE CE SOIT N'EST FAITE EN CET ÉGARD. CETTE INFORMATION N'EST PAS PRÉVUE COMME LICENCE POUR EXPLOITER OU UNE RECOMMANDATION POUR PRATIQUER OU ENFREINDRE AUCUN BREVET DE CETTE SOCIÉTÉ OU D'AUTRES COUVRANTS TOUTS PROCESSUS, COMPOSITION OU QUESTION D'UTILISATION. PUISQUE LA SOCIÉTÉ N'A AUCUN CONTRÔLE SUR L'UTILISATION DU PRODUIT DÉCRIT AUX PRÉSENTES, LA SOCIÉTÉ N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DE PERTE OU DE DOMMAGE SUBIS DE L'UTILISATION ADEQUATE OU INADEQUATE D'UN TEL PRODUIT.